



---

# << NEETS >>

## Prévention / Mobilisation Quelles stratégies liégeoises ?

---

Le 19 septembre 2017

Val Benoît (bâtiment Génie Civil) – LIEGE



# Sommaire

Introduction.....	5
Mot d'accueil.....	5
Rappel de la démarche.....	6
Mise en contexte.....	7
« NEETs » ... quèsaco !? .....	7
Cadrage institutionnel : décret intersectoriel de l'Enseignement et de l'Aide à la jeunesse .....	8
Focus sur deux recherches .....	10
Mise en paroles .....	13
Qu'en est-il ici... ? .....	13
... Et ailleurs ?.....	21
Mise en situation.....	27
Pour aller plus loin.....	27
Recommandations.....	30
Et vous, quelle est votre mise !? .....	31
Conclusions & Perspectives.....	33
Lexique .....	37
Annexes .....	41



# Introduction

## Mot d'accueil

Bonjour à tous,

En tant que Président de l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (IBEFE) de Liège, je suis ravi de vous accueillir dans ces très beaux locaux de la SPI.

L'IBEFE a pour mission de rassembler sur son territoire. Aujourd'hui, nous jouons pleinement ce rôle, au-delà de notre champ habituel de l'enseignement, de la formation et de l'emploi. En effet, notre défi pour cette matinée était de convier des acteurs différents que les acteurs qui ont en charge le public des « NEETs », en dehors des écoles, des centres de formation et du FOREM. Je voudrais donc saluer et remercier particulièrement les professionnels du secteur de la Jeunesse, de l'Aide à la Jeunesse, de la Santé mentale et autres, qui ont répondu à notre invitation.

Si vous êtes parmi nous pour la première fois, vous vous demandez sans doute ce qu'est cette grosse machinerie d'IBEFE et comment cela fonctionne... C'est compliqué, même lorsqu'on est à l'intérieur ! Nos missions consistent à réaliser un diagnostic territorial, à organiser la concertation entre partenaires sociaux, acteurs de l'Enseignement, de la Formation et de l'Emploi sur l'arrondissement de Liège. Ceci afin de définir des priorités et des recommandations en matière d'offre de formation et d'enseignement. C'est une approche essentiellement « Métiers et Compétences » qui se concrétise notamment au sein de Pôles de synergies.

A titre d'exemples... Nous avons mis en place en mars 2016 un Pôle de synergies sur le métier d'installateur sanitaire et chauffage et un autre Pôle de synergies consacré à l'usinage va démarrer prochainement. Parallèlement, la Chambre Enseignement mène des actions en matière d'orientation, de sensibilisation des futurs enseignants à l'Enseignement technique, ...

Cette approche « Métiers et Compétences » ne nous empêche pas d'avoir des réflexions et des actions plus transversales. C'est ainsi que le projet « NEETs » a été mis en place par la Chambre Subrégionale de Emploi et la Formation (CSEF).

Par ailleurs, je vous invite à aller consulter notre site Internet pour plus de détails sur notre structure et sur nos actions passées ou en cours.

A présent, je vais passer la parole au Président de la Chambre Subrégionale de Emploi et la Formation, en vous souhaitant à tous une excellente journée.

**Michel VRANCKEN**  
*Président de l'IBEFE de Liège*

## Rappel de la démarche

Attention dans les instances, un Président peut en cacher un autre ! Après le Président de l'IBEFE de Liège, le Président de la CSEF.

Tout d'abord, la Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation ... qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'une des deux chambres qui composent l'IBEFE de Liège. Cette chambre regroupe des représentants des interlocuteurs sociaux ainsi que des représentants du FOREM et de l'IFAPME.

Pour rappel, ce qui nous rassemble aujourd'hui est la problématique des « NEETs ». Initialement, c'est Madame Dominique Carpentier, Directrice du service des relations avec les opérateurs du FOREM de Liège, qui a demandé à la CSEF de mener une réflexion concernant les formations financées par le Fonds Social Européen (FSE) en lien avec la « Garantie jeunesse ». Malheureusement, ces formations ne trouvent pas facilement preneurs... La réflexion autour des freins à la participation de ces jeunes nous a entraîné dans une problématique complexe, aux enjeux de taille. C'est pourquoi nous avons choisi de l'aborder en trois phases :

Une première rencontre s'est déroulée le 24 janvier 2017 lors d'une matinée d'échanges et de réflexion destinée aux opérateurs de formation porteurs de projet FSE « Garantie jeunesse ». Cette matinée, intitulée « *NEETs* » : *quelle dynamique liégeoise ?* avait pour objectif de réfléchir aux modalités d'accroche et de maintien en formation du public dit « NEETs ». Une publication synthétique a été réalisée et est disponible sur notre site Internet<sup>1</sup>.

A présent, la réflexion s'élargit aux acteurs de la Jeunesse, de l'Aide à la Jeunesse, de l'Enseignement, de la Santé, ... qui interviennent en amont ou en parallèle aux parcours d'insertion socio-professionnelle des jeunes. L'objectif est d'aborder les questions de la prévention et de la mobilisation de ces publics sur le territoire du bassin liégeois.

Une troisième étape sera organisée ultérieurement, avec pour ambition de consulter directement le public-cible, mais j'y reviendrai en fin de matinée.

Le programme de ce jour est chargé et nous avons souhaité qu'il soit varié dans son organisation ainsi que dans sa dynamique. Nous commencerons par un éclairage théorique grâce aux experts qui ont accepté notre invitation. Ensuite, nous entendrons un panel d'intervenants de terrain et puis, nous vous proposons de prendre part à des ateliers interactifs pour vous mettre à contribution dans la réflexion !

L'objectif de cette matinée est de créer du lien entre les intervenants, de décroïsonner (ce qui est une des compétences des IBEFE), de relever les « bonnes pratiques » ainsi que d'imaginer de nouvelles façons de travailler ensemble. Et cela permettra au bassin de jouer son rôle en matière de recommandations et d'impulsions d'actions et de nouvelles synergies.

Voilà... au boulot ! Pour cela, je passe immédiatement la parole à Madame Anne-Marie Dieu, Directrice de recherches et coordinatrice au sein de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ).

**André BRULL**  
Président de la CSEF

---

<sup>1</sup> <https://bassinefe-liege.be/telechargement/nos-publications>

## Mise en contexte

### « NEETs » ... quèsaco !?

« NEETs » ... c'est un concept très utilisé au niveau européen, mais qui est surtout appréhendé dans les recherches et les études statistiques depuis 2011.

... « *jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni dans l'enseignement, ni en formation, ni à l'emploi* »<sup>2</sup>

... « *jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont ni dans l'enseignement, ni en formation, ni à l'emploi* »<sup>3</sup>

... « *jeunes de 18 à 30 ans qui ne sont ni dans l'enseignement, ni en formation, ni à l'emploi* »<sup>4</sup>

Les définitions sont nombreuses et variées. Dès lors, il est important de considérer la définition de référence d'une recherche ou d'une étude statistique pour établir des comparaisons. En effet, différentes catégories ont été identifiées : les « NEETs » sont des personnes âgées entre 15 et 30 ans qui sont des ...

- demandeurs d'emploi de courte et/ou de longue durée (plus de 12 mois) ;

- personnes indisponibles pour le marché de l'emploi pour des raisons familiales, de santé, ... ;
- désengagés (décrocheurs, découragés, ...);
- chercheurs d'opportunité, c'est-à-dire qu'ils développent leurs compétences via des voies alternatives et non formelles ;
- volontaires (choix d'un mode de vie alternatif).

Par ailleurs, il existe une multiplicité de situations, donc on ne peut pas enfermer un jeune dans une catégorie étroite car chacun à sa propre trajectoire, son parcours personnel.

A un moment donné, chaque jeune peut se retrouver dans une situation de « NEETs ». C'est pourquoi, il est nécessaire de considérer une personne dans sa situation et non de la classer dans une catégorie figée car il peut s'agir d'une situation passagère, momentanée. La réflexion doit donc être articulée à celle sur les cycles de vie et les modifications sociétales.

**Anne-Marie DIEU**  
Directrice de recherches  
Coordinatrice a.i. de l'OEJAJ

### « NEETs » en chiffres<sup>5</sup> ...

Après avoir enregistré une diminution notable au début des années 2000, le taux de « NEETs » est resté relativement stable en Wallonie sur les dix dernières années. On observe toutefois une diminution notable entre 2015 et 2016 (de 19.80 % à 16.40 %). Cette tendance devra être confirmée dans les années à venir.

Taux de  
« NEETs »

**16,40 %**

Wallonie

<sup>2</sup> Définition du Fonds Social Européen (FSE).

<sup>3</sup> Définition de l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS).

<sup>4</sup> Définition de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) ; recherche « *Qu'ont à nous apprendre les « NEETs » ?* » (cf. page 9).

<sup>5</sup> Informations issues de la fiche « *1009-NEET – dernières données régionales disponibles au 01/09/2017* » (<http://www.iweeps.be>).







Selon l'Observatoire des non-recours aux droits et aux services (ODENORE), le non-recours renvoie à toute personne, qui – en tout état de cause – ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre.

Pour quelles raisons ?

- La prestation n'est pas connue (non-connaissance).
- La prestation est connue, mais elle n'est pas demandée (non-demande).
- La prestation est connue et demandée, mais elle n'est pas obtenue ni utilisée (non-réception).
- La prestation n'est pas proposée, que le destinataire potentiel la connaisse ou pas (non-proposition).

Les expériences professionnelles des représentants de structures s'accordent sur la mise en évidence de facteurs d'activation du non-recours, malgré les différences d'appartenances, de métiers, de rôles ou de pratiques :

- la précarité socio-économique ;
- la représentation que les jeunes ont de leurs droits ;
- les états physiques et psychiques détériorés ;
- le fonctionnement excluant du système éducatif ;
- le manque de moyens humains et financiers ;
- le fort ressentiment à l'égard des institutions et des professionnels, mais aussi des jeunes vis-à-vis d'eux-mêmes ;
- le manque de reconnaissance sociale (clé de voute de l'explication du non-recours).

Les portes de sortie de la formation initiale<sup>12</sup> peuvent se marquer par le passage entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, l'orientation (parfois forcée), ... Généralement, il s'agit d'un processus, mais il arrive que cela prenne la forme d'un réel tournant, voire d'une rupture. Dans une série de cas, les jeunes se retrouvent dans une situation où ils n'ont jamais véritablement accroché à l'enseignement et ils font face à de petits décrochages de l'intérieur (non-concernement). Ensuite, ils ont le sentiment d'être relégués, de ne pas être considérés en tant que personne et ne prennent plus part au projet éducatif de l'école (non-adhésion).

non-concernement  
↓  
non-adhésion  
↓  
non-recours comme échappatoire

Dès lors, la seule issue envisagée par ces jeunes est de se tourner vers le marché de l'emploi (l'idée première n'est pas de retourner vers un

système de formation). Là, le parcours peut prendre des trajectoires très diverses en fonction des soutiens qu'ils et elles reçoivent ou non de leur entourage (surtout la famille). Bien souvent, les propositions d'emploi tournent autour de conditions de travail très précaires : l'intérim, la débrouille et le travail au noir. Par conséquent, la situation de ces jeunes s'enlise et se dégrade davantage. Ils sont confrontés à la désillusion et au découragement, ils sont inquiets et éprouvent des regrets d'avoir quitté l'enseignement.

Les contacts avec les organismes d'insertion sont délicats car il y a une mauvaise représentation de l'offre publique et des possibilités d'y recourir ; cela dépend fortement du milieu social. De plus, les jeunes sont de nouveaux mis à l'épreuve : il faut remplir un dossier, s'inscrire sur une liste d'attente, passer des tests d'admission, ... Par conséquent, ils mettent en place des stratégies

<sup>12</sup> Offre scolaire, jusqu'à la majorité civile.

d'évitement par peur de l'échec et par manque de confiance en eux.

Néanmoins, les intentions de retour et les retours vers la formation sont bien réels ! Le déclic peut être personnel, impulsé par la famille ou venir de la rencontre avec le bon

professionnel. Là encore, les jeunes sont confrontés au « parcours du combattant », que ce soit pour retourner dans l'enseignement ou pour trouver la bonne formation<sup>13</sup>. Il est donc plus que nécessaire de développer un maillage institutionnel fort entre tous ces dispositifs.

**Anne-Marie DIEU**

*Directrice de recherches et Coordinatrice a.i. de l'OEJAJ*

### **Pour aller plus loin...**

Accroch'AJE (Aide à la Jeunesse et Enseignement).

<http://www.accrochaje.cfwb.be/>

Chavaud, C., Vial, B. & Warin, Ph. (2016). *Non-recours à l'offre d'enseignement et de formation des jeunes de 15-24 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles*. Saint-Martin-d'Hères : Observatoire des non-recours des droits et services, Université Grenoble Alpes.

[http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?elD=tx\\_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=c843e0f78856974367b010c450aa296dd40ad5ff&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj\\_super\\_editor/oejaj\\_editor/pdf/Noref/RAPP\\_ORT\\_FINAL - NOREF - 19 avril 2016.pdf](http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?elD=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=c843e0f78856974367b010c450aa296dd40ad5ff&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/Noref/RAPP_ORT_FINAL_-_NOREF_-_19_avril_2016.pdf)

Décret organisant divers dispositifs scolaires favorisant le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence à l'école et l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire – D. 21-11-2013 & M.B. 03-04-2014.

[http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/39909\\_001.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/39909_001.pdf)

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.

[www.oejaj.cfwb.be](http://www.oejaj.cfwb.be)

Plunus, G. (2008). *Comment mobiliser les ressources des acteurs afin de favoriser une prise en charge plus rapide et plus adéquate des mineurs en situation d'absentéisme ou de décrochage scolaire ? Vers un référentiel commun*. Liège : Unité de didactique générale et d'intervention éducative, Université de Liège.

<http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/4358>

Réalisation Téléformation et Animation (2013). *Qu'ont à nous apprendre les « NEETs » ?*

<http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412>

---

<sup>13</sup> Problème de l'âge : limite structurante de 18 ans pour l'enseignement obligatoire et de 25 ans pour la formation professionnelle.

# Mise en paroles

## Qu'en est-il *ici*... ?

Les membres du panel ont présenté un projet ou une action qui existe sur le bassin EFE de Liège au regard des recommandations émanant de la première phase du projet (page 15 de la publication)<sup>14</sup>. En effet, à partir de ces recommandations, « *comment l'intervenant se situe-t-il dans sa pratique professionnelle ?* », « *comment son institution se situe-t-elle ?* » et « *comment faire avancer les choses ?* ».

### Rappel des recommandations de la phase 1

- **Collaboration** entre les porteurs de **projets FSE** et d'autres projets ou organisation de « passerelles » vers les centres d'insertion socioprofessionnelle (**CISP**).
- Travail en **réseau** entre les **porteurs de projets FSE** et les autres secteurs (**Jeunesse, Aide à la Jeunesse, Enseignement, Santé, ...**) afin d'avoir une meilleure connaissance des rôles de chacun, de permettre une prise en charge globale du public et d'échanger plus rapidement sur les actions mises en place.
- Rôle fondamental du **suivi individuel** (pendant et au-delà de la formation).
- **Pédagogie & Activités** en lien avec les centres d'intérêts des jeunes pour limiter le décrochage, permettant le renforcement des « soft skills » (qualités humaines et relationnelles)<sup>15</sup> et s'appuyant sur un cadre régulier pour maintenir la mobilisation (attention aux rencontres trop espacées).
- **Réseautage** entre les porteurs de projets FSE afin d'offrir un catalogue de formation cohérent et continu.

Cette brève présentation a pour objectif de mettre en avant les projets et les actions qui ont déjà fait avancer les choses et de montrer que des collaborations sont possibles. C'est également l'occasion d'ouvrir encore un peu plus le champ des possibles, notamment en vue de la troisième phase.

Les projets et les actions présentés dans cette publication ont été regroupés en quatre thématiques : les initiatives au niveau de l'enseignement, la concertation sur le bassin EFE de Liège, le milieu de vie du jeune et les articulations.

<sup>14</sup> <https://bassinefe-liege.be/telechargement/nos-publications>

<sup>15</sup> Sensibilisation à la professionnalisation, travail en équipe, ...







La prise en charge peut être individuelle (accompagnement avec le jeune et chez le jeune) ou collective (actions menées au sein des établissements scolaires<sup>24</sup>). Le travail de

Importance du travail de proximité.

proximité est important car il permet d'établir une relation de confiance et donc d'éviter que le jeune ressente un effet

« contrôlant », ce qui constitue une base indispensable dans la démarche de changement.

L'AMO Reliance remarque que les « NEETs » sont généralement passés par du décrochage scolaire préalablement. Or, un point commun apparaît chez ces jeunes : un manque de confiance en soi et d'estime de soi. Leur relégation par le système scolaire n'est pas étrangère à ce ressenti. Il est dès lors primordial de développer des ateliers centrés sur la relation et le développement de compétences dans cette matière.

Importance de l'estime de soi et de la confiance en soi.

Dans le même ordre d'idée, l'AMO Reliance constate que peu de jeunes savent se définir : « Qui sont-ils ? Qu'aiment-ils ? D'où proviennent-ils ? Quelles sont leurs compétences personnelles ? Comment préfèrent-ils travailler : seuls, en relation avec autrui, avec quels outils d'apprentissage ? ». Ces questions demeurent très rarement posées, les jeunes se connaissent donc mal. Comment pourraient-ils dès lors se mobiliser vers le marché de l'emploi ?

Les membres de l'AMO pensent qu'il est indispensable que du temps soit consacré dans le parcours scolaire et professionnel du jeune à développer une relation de qualité avec lui afin de développer de la confiance en soi, de mettre en œuvre une remédiation humaine et empathique et de l'accompagner dans l'identification de ses compétences. La connaissance de soi est fondamentale à la mise en projet. Ce travail de conscience de soi peut être mené avec succès via des exercices de dynamique de groupe permettant aux jeunes de se (re)découvrir pour mieux s'ouvrir.

**Christophe PARTHOENS**

*Membre des AMO liégeoises et Directeur de l'AMO Reliance (Basse-Meuse)*



La Fédération des Maisons de Jeunes mène une **recherche-action** avec des maisons de jeunes **concernant la précarité des publics**. Ce travail part d'un constat qui a été posé sur le territoire de Liège : les maisons de jeunes sont de plus en plus confrontées à une précarisation de leur public. L'austérité économique et les changements politiques impactent le travail des maisons de jeunes et le travail des animateurs au quotidien.

En avril 2015, un groupe de 10 maisons de jeunes du territoire liégeois devant faire face à cette réalité s'est constitué. Leur volonté était de mener une réflexion pour dégager des pistes d'actions.

La démarche s'appuie sur les questionnements de départ des équipes et est coordonnée par la Fédération des Maisons de Jeunes.

- Les budgets des familles diminuent et les besoins essentiels ne sont plus remplis : comment les équipes peuvent-elles faire face à cela ?
- Au niveau psychologique et de la réalisation de soi, la précarité impacte sur la vie des jeunes : comment l'animateur peut recevoir cette violence (réelle, symbolique, ...) ?
- Aujourd'hui, les jeunes viennent aussi demander de l'aide pour chercher du travail, remplir un CV, postuler, ... mais comment les aider mieux ? Comment relayer mieux ? Quel accompagnement apporter ?

<sup>24</sup> A titre d'exemple, la réflexion collective sur l'estime de soi / la confiance en soi débouche sur une dynamique de groupe très constructive puisque les jeunes réalisent que

la souffrance est vécue par d'autres aussi. Les échanges permettent de partager le vécu de chacun, les solutions mises en place, ...

- Faut-il dissocier le travail socioculturel et le travail social ?
- Faut-il mettre des limites dans l'accompagnement, tout en sachant que souvent les jeunes s'adressent aux animateurs parce qu'ils sont dans un rapport de confiance.
- ...

Les objectifs poursuivis par la recherche-action sont les suivants : construire progressivement des balises dans la pratique professionnelle, amener des pistes de changements à travers un réseau identifié en termes de relais, permettre aux participants de construire le changement dans leur association et en être les acteurs, ainsi que susciter la capacité à « inventer » des modèles d'actions collectifs dans le champ socioculturel.

Les maisons de jeunes ont pour objectifs de favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active et responsable chez les jeunes âgés de 12 à 26 ans, par une prise de conscience et une connaissance des réalités de société, des attitudes de responsabilité et de participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique. Elles travaillent aussi sur la mise en œuvre et la promotion de pratiques

socioculturelles et de création, en utilisant les méthodes et les techniques les mieux adaptées aux besoins du public. Les jeunes sont libres, il s'agit de les amener à participer, à s'impliquer, à être critique, à rencontrer, à découvrir, à expérimenter à travers notamment de la mise en projet.

Face à une société qui se précarise de plus en plus, la maison de jeunes agit parfois au-delà de ses missions initiales ou de son savoir-faire : les jeunes viennent demander de l'aide pour chercher du travail, remplir un CV et postuler pour des emplois.

Soit amener les jeunes à avoir des projets dans une société en crise : crise économique, crise des migrants, un marché de l'emploi au plus bas, des acquis sociaux qui s'effritent, un climat ambiant qui impacte les jeunes. L'affirmation de dire : « *les jeunes ne se projettent pas dans l'avenir* », soit la question de la participation, n'est pas propre aux jeunes, elle se pose pour tout un chacun : le projet doit faire sens, « *De quoi les jeunes ont-ils besoin ? Et surtout qu'est-ce que les jeunes veulent ?* ». Si on ne prend pas pour point départ ces questions capitales, les offres seront toujours à côté des réalités et des besoins des jeunes.

**Magali COMPANYY**

*Conseillère en projets socioculturels au sein de la Fédération des Maisons de jeunes et Référente sur le territoire de la Ville de Liège*



L'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège (ISOSL) a mis en place le **programme Ecotone** à destination d'un public désinséré suite à des problèmes psychiques, psychiatriques, ... Il s'agit d'un programme spécifique de soins et d'accompagnement des jeunes adultes présentant un premier épisode psychotique. L'intervention se fait à la demande de tous (le jeune lui-même, ses parents, son entourage, ... avec ou sans contrainte de soins), sur base d'un aval médical. Un premier entretien permet d'analyser la demande et de vérifier l'adéquation entre celle-ci et l'offre de soins

(orientation, prise en charge hospitalière ou ambulatoire).

L'offre de soins s'articule autour de trois axes et est disponible en hospitalier comme en ambulatoire. Le premier axe de soins comprend les interventions psycho-médicales. Il s'agit de rendre disponible ou d'orienter et de soutenir le jeune dans ses démarches visant à la médication (si nécessaire), au suivi psychiatrique et psychologique. Il est également question d'offrir aux jeunes et à leur famille la possibilité de participer à des groupes d'information et de soutien quant à l'événement traversé. Le deuxième axe

consiste à permettre, dans chaque situation, l'intervention d'un « case-manager ». Celui-ci est une personne ressource qui accompagne

Personne ressource.

de façon assertive le jeune dans la réalisation de ses projets de vie (formation, autonomie, occupationnel, travail systémique, ...). Quant au troisième axe, il insiste sur l'importance de l'insertion sociale et professionnelle de chaque personne. La philosophie du programme comprend l'idée essentielle que l'insertion sociale et professionnelle permet à ces jeunes, souvent stigmatisés et en décrochage, de se réaliser. L'objectif principal du programme est de minimiser l'impact de la crise psychotique sur

les différents domaines de vie du jeune en période charnière, essentiellement les sphères sociales, scolaires ou professionnelles.

Insertion sociale et professionnelle.

L'activité intensive de l'équipe dans le service hospitalier et dans le milieu de vie du jeune permet d'établir un lien essentiel entre l'accompagnement des personnes et les différentes structures travaillant l'accrochage social, scolaire ou professionnel. Les évaluations qualitatives encouragent à penser que l'insertion ou la réinsertion est largement facilitée par l'accompagnement du programme Ecotone.

**Sophie TAMBOUR**

*Psychologue et Coordinatrice du Programme Ecotone au sein de l'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège*



La Commission Emploi du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Beyne-Heusay a mis

en place un projet visant l'**insertion et l'emploi**<sup>25</sup> des jeunes âgés entre 18 et 25 ans, en collaboration avec les éducateurs de rue de l'AMO et ceux du Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la commune. Le but est de remobiliser le public visé dans un parcours professionnel grâce à un travail sur la mise en confiance, à un bilan de compétences, ...

(re)mobilisation socio-professionnelle.

La collaboration avec les éducateurs de rue a permis de réfléchir de façon très pratique sur les besoins des jeunes en fonction de leurs souhaits, de leur vécu, ... afin d'apporter les solutions les plus adaptées possibles, et ce, en

utilisant les compétences de chacun des professionnels actifs au sein de la Commission Emploi.

Après deux années de travail, le bilan est positif : sur une dizaine de jeunes ayant pris part au projet, trois d'entre eux suivent une formation qualifiante et trois autres ont trouvé un emploi.

Fort de ces résultats, les partenaires de la Commission Emploi ont donc décidé de rentrer un dossier de candidature dans le cadre de l'Appel à projets 9 du FOREM (dans la mesure (re)devenir acteurs. « Accroche et mobilisation »)<sup>26</sup>. Le projet « #GO ! »<sup>27</sup> a été retenu et est donc formalisé. Il propose divers modules qui permettent aux jeunes de (re)devenir acteurs de leur projet et de (re)trouver leur sens de l'initiative.

**Marie-Pierre DESMERGERS**

*Coordinatrice de la Commission Emploi du CPAS de Beyne-Heusay et Coordinatrice du CISP Gavroche*

<sup>25</sup> <http://cpas.beyne-heusay.be/fr/partenariats/commission-emploi>

<sup>26</sup> Mesure qui doit s'adresser aux demandeurs d'emploi ayant besoin d'un temps de réflexion pour trouver des solutions permettant de sortir de l'impasse. Les projets

introduits dans cette mesure doivent proposer une accroche innovante permettant un déclin.

<sup>27</sup> <http://www.beyne-heusay.be/fr/news/view/270/met-des-%23-dans-ta-vie-et-%23go-%21-vers-un-nouvel-horizon-%21>









santé mentale (en forte croissance ces dernières années), la formation, l'emploi, ...

La localisation des services est également très importante. Un des bureaux de conseil est équipé de grandes fenêtres; les jeunes peuvent y jeter un coup d'œil. Quand ils passent la porte, on leur offre un café, on leur propose de s'asseoir. Les conseillères insistent sur l'importance de se sentir accueillis.

Un second aspect fondamental du projet est de pouvoir réaliser un projet concret. Dès lors, les jeunes ont l'opportunité de pouvoir travailler dans une cantine d'école ou dans le café EINS. Ce projet pilote ayant débuté il y a une quinzaine d'années est aujourd'hui bien implanté dans le district.

Lorsqu'un jeune manifeste l'envie de travailler, il peut démarrer immédiatement. Dans le café, ils cuisinent des plats à emporter que les personnes, entreprises ou association du quartier achètent. Il ne s'agit dès lors pas d'une simulation, le jeune ayant besoin de se sentir réellement utile.



Les jeunes qui le souhaitent peuvent également travailler dans des cantines scolaires (500 enfants y mangent quotidiennement).

Avec cette implication nouvelle dans la vie active, la motivation de retourner à l'école revient souvent, avec l'opportunité de reprendre là où l'on a échoué.

Les grands défis concernent la fiabilité et la motivation, même si chaque jeune présente une situation différente. Pour la plupart des personnes, il est difficile de s'intégrer au sein d'une certaine structure.

La coopération entre les partenaires est primordiale pour travailler cette fiabilité.





## *Par la suite...*



Les livrables du Réseau prennent actuellement la forme de « sharing papers » sur chacune des thématiques de travail et présentent les résultats de chaque visite d'étude.

Le document relatif à l'intégration des services est déjà disponible<sup>29</sup>, tandis que les deux autres documents (sensibilisation, accrochage et activation du public) sont en cours de finalisation.

Au sein du **Réseau « Emploi des jeunes »**, ce travail permettra d'enrichir la réflexion des différentes parties prenantes sur la problématique des jeunes en situation de « NEET ». En effet, les Etats membres souhaitent approfondir ces trois thèmes en 2018.

En **Belgique francophone**, ce travail a pour vocation d'offrir une source d'information et d'inspiration qui tienne compte des réalités locales et régionales.

**Caroline VAN DER LINDEN**  
*Attachée au sein de l'Agence FSE*

---

<sup>29</sup>

[https://ec.europa.eu/esf/transnationality/sites/esf/files/esf-service\\_integration\\_youthemploy-tn-web.pdf](https://ec.europa.eu/esf/transnationality/sites/esf/files/esf-service_integration_youthemploy-tn-web.pdf)









## Recommandations

Les échanges ont permis de mettre en avant quelques pistes de recommandations pour l'avenir.

**1** La flexibilité et l'adaptabilité permettent de mieux répondre aux besoins des jeunes. Au-delà, cela permettrait d'enrayer / de modérer le décalage qui existe entre d'une part, les besoins et les pratiques et d'autre part, les institutions. Ce décalage se situe dans les modes de fonctionnement, les valeurs, les temporalités, ... Il se marque par le constat suivant : les personnes fragilisées ont moins de liberté et sont confrontées à beaucoup plus de contraintes administratives que les autres publics, alors que nous vivons dans une société en réseau qui valorise la liberté d'action.

**2** L'harmonisation du suivi et de l'accompagnement permettrait de dépasser les différences culturelles qui concerne chaque secteur, notamment au niveau des temporalités. En effet, il est important de ne pas bousculer les jeunes pour qu'ils entrent dans un parcours d'insertion. Au contraire, il faut respecter leurs besoins, leurs priorités et faire preuve de bienveillance à leur égard (élément de garantie pour ne pas leur imposer une manière de faire). Ce cheminement favorisera également le « dé clic » !

**3** L'importance du dé clic, c'est-à-dire du moment où le jeune prend conscience du changement à opérer. Il

peut résulter soit d'une réflexion personnelle, soit être impulsé par un proche, un membre de la famille ou découler de la relation de confiance qui s'est construite avec le bon professionnel. Dans ce cas, pour le jeune, cette personne est celle qui l'a reconnu, accompagné, écouté, ...

**4** Les participants ont pointé du doigt la méconnaissance du réseau et des droits.

La méconnaissance du réseau est due à la multiplicité des acteurs qui travaillent sur et autour de cette problématique. Il semble que cette journée a permis d'impulser une meilleure mise en relation des différents services et projets menés sur le terrain. Pour innover, il faut considérer que rien n'est acquis, concilier différentes façons de travailler (individuel / collectif), apprendre des modes de fonctionnement et des spécificités des uns et des autres, et surtout aller là où les jeunes sont.

In fine, les résultats de ce travail en réseau se reporteront sur le jeune. C'est pourquoi il est important de croire à l'intersectoriel !

Quant à la méconnaissance des droits, elle renvoie directement aux éléments discutés sur le non-recours à l'offre sociale.

**5** L'importance de reconnaître les spécificités de chaque jeune afin qu'ils puissent construire des pistes pour l'avenir, pour leur avenir.





## Conclusions & Perspectives

Avant tout, je tiens à vous remercier pour votre participation active et précieuse de ce jour. Pour la densité et la richesse des propos, parfois directs.

Merci également aux experts, aux intervenants du panel, aux animateurs et aux rapporteurs des ateliers, ainsi qu'à Monsieur Gregor Stangherlin qui a encadré le panel et synthétisé les ateliers.

Merci aux membres du groupe de travail qui ont mené les réflexions pour construire cette deuxième phase.

Enfin, merci à toute l'équipe qui a préparé cette matinée sous la direction de Madame Aïcha El Bahi Idrissi, Coordinatrice de l'IBEFE de Liège. Et je pense plus particulièrement à Mesdames Nathalie Mignano et Valérie Penning pour les prises de contact, ainsi qu'à Mesdames Jeannine Garcia et Jacqueline Thonon pour le support logistique et administratif.

Pour revenir aux travaux de la matinée, je me permets de retenir subjectivement quelques balises, quelques grandes lignes qui ressortent aussi bien des présentations faites par Madame Anne-Marie Dieu et Monsieur Ghislain Plunus, que des intervenants du panel de la région liégeoise et que des expériences européennes présentées par Madame Caroline Van Der Linden.

Il s'agit de bien garder à l'esprit d'une part, la multiplicité des profils, des parcours des jeunes concernés et d'autre part, la complémentarité des regards, des intervenants (Jeunesse, Aide à la Jeunesse, Enseignement, Santé, ...). D'où l'intérêt des plateformes intersectorielles ! Il faut continuer à créer des synergies.

Il importe également de se centrer sur le jeune, en instaurant une relation de confiance, en restaurant l'estime de soi et en développant des conditions qui aident les jeunes à devenir acteurs dès le plus jeune âge.

Il convient, finalement, de ne pas se contenter d'échanger, de réfléchir, de se réunir, ... mais bien d'AGIR ensemble !

Pour la suite de la démarche, deux points sont à mettre en avant : d'une part la troisième phase du projet et d'autre part le Pôle de synergies « NEETS ».

La troisième phase du projet, en lien direct avec le bénéficiaire final (avec une valeur qui a toujours été portée par l'ex-Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation ; aujourd'hui IBEFE), concernera la consultation des jeunes. Une date est d'ores et déjà à retenir : le mardi 19 décembre 2017 ! Mais pour cela, nous avons besoin de vous pour relever ce défi d'aller à la rencontre de ce jeune public... qui par définition n'est nulle part (je vous renvoie aux documents qui figurent dans la farde qui vous a été distribuée à votre arrivée).

La mise en place du Pôle de synergies « NEETS » est une décision de l'IBEFE de Liège. Il s'agit en fait d'une structure semi-permanente pour la réalisation de projets concrets. Une structure de plus ? Oui... mais une façon de rester en lien les uns avec les autres et de concrétiser certaines pistes de travail qui auront émergé au cours de ces trois rencontres (avec on l'espère des moyens financiers). Donc nous

aurons l'occasion de vous solliciter pour que ce Pôle reflète au mieux la diversité des intervenants et des institutions concernées par le public dits « NEETs ».

Pour clôturer, nous sommes conscients que les différentes interventions de ce matin sont trop courtes et auraient pu se prolonger davantage, mais nous souhaitons vous mettre en appétit. Ne vous inquiétez pas, une publication sera réalisée et diffusée. Par ailleurs, nous espérons que les moments réservés aux échanges informels ont été et seront fructueux dans le temps qu'il nous reste à passer ensemble...

**André BRULL**  
*Président de la CSEF*





## Lexique

AIGS	Association Interrégionale de Guidance et de Santé
AJ	Aide à la Jeunesse
AMO	Aide en Milieu Ouvert
AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
BIT	Bureau International du Travail
CAAJ	Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse
CAEV	Centre d'Aide aux Enfants Victimes de maltraitances
CAS	Centre d'Accueil Spécialisé
CAU	Centre d'Accueil d'Urgence
CCAJ	Conseil Communautaire de l'Aide à la Jeunesse
CCGPE	Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens
CCSR	Commission Consultative Sous-Régionale
CEFA	Centre d'Education et de Formation en Alternance
CERES	Centre d'Enseignement et de Recherche pour l'Environnement et la Santé
CESI	Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CFISPA	Centre de Formation et d'Insertion Socio Professionnelle Adapté
CISP	Centre d'Insertion SocioProfessionnelle
CJ	Centre de Jour
CLPS	Centre Liégeois de Promotion de la Santé
CMA	Commission Mixte d'Arrondissement
CML	Commission Mixte Locale
COE	Centre d'Orientation Educative
COO	Centre d'Observation et d'Orientation
CPA	Centre de Premier Accueil
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPJ	Comité de Protection de la Jeunesse
CPMS	Centre Psycho-Médico-Social
CRF	Centre de Réadaptation Fonctionnelle
CRF	Conseil Régional de la Formation
CSAF	Conseil Supérieur de l'Accueil Familial
CSC	Confédération des Syndicats Chrétiens

CSEF	Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation
CZ	Conseil Zonal
CZI	Commission Zonale des Inscriptions
DIAS	Dispositifs Internes d'Accrochage Scolaire
EFT	Enquête sur les Forces de Travail
EFT	Entreprise de Formation par le Travail
EPS	Enseignement de Promotion Sociale
ETA	Entreprise de Travail Adapté
FGTB	Fédération Générale du Travail de Belgique
FOREM	Service public wallon de la formation et de l'emploi
FPS	Femmes Prévoyantes Socialistes
FSE	Fonds Social Européen
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
GLEM	Groupe local d'évaluation médicale
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
IEJ	Initiative pour l'Emploi des Jeunes
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
IPEPS	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale
IPPJ	Institution Publique de Protection de la Jeunesse
ISP	Insertion Sociale et Professionnelle
IWEPS	Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique
LEEP	Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente
MIRE	Mission Régionale pour l'Emploi
NEET	Not in Education, Employment or Training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire)
ODENORE	Observatoire des non-recours aux droits et aux services
OEJAJ	Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPENADO	Orientation Prévention ENfants et ADOlescents
PEC	Prise En Charge
PCS	Plan de Cohésion Sociale
PEI	Projet Educatif Individualisé
PIA	Plan Individuel d'Apprentissage
PG	Prévention Générale

PGAED	Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié
PPP	Projet Pédagogique Particulier
REALISM	Réseau Enfants Adolescents en province de Liège Santé Mentale
RIS	Revenu d'Intégration Sociale
SAAE	Service d'Accueil et d'Aide Educative
SAIE	Service d'Aide et d'Intervention Educative
SAJ	Service de l'Aide à la Jeunesse
SAS	Service d'Accrochage Scolaire
SIEP	Service d'Information sur les Etudes et les Professions
SP	Service de Protutelle
SPEP	Service de Prestations Educatives et Philanthropiques
SPF	Service de Placement Familial
SPJ	Service de Protection Judiciaire
SPSE	Service de promotion de la Santé à l'Ecole
SRJ	Service Résidentiel pour Jeunes
SRO	Service de Relations avec les Opérateurs (Le Forem)
SSM	Service de Santé Mentale
TJ	Tribunal de la Jeunesse
UCD	Union des Conseillers et Directeurs
UCL	Université Catholique de Louvain
UE	Union Européenne
ULg	Université de Liège
ULB	Université Libre de Bruxelles



# Annexes

Page 42	<b>Programme</b>
Page 43	<b>Liste des participants</b>
Page 45	<b>Synthèse du décret intersectoriel</b>
Page 47	<b>Carte du découpage territorial</b>
Page 48	<b>Etude de cas</b>
Page 51	<b>Enquête de satisfaction</b>
Page 53	<b>Documentation</b>

# Programme

## Phase 2



### Prévention / Mobilisation Quelles stratégies liégeoises ?

Le 19 septembre 2017

#### PROGRAMME

Accueil café  
8h00 – 8h30

- Introduction**  
8h30 **Mot d'accueil**  
Monsieur Michel VRANCKEN, Président de l'IBEFE de Liège  
**Rappel de la démarche et ouverture des travaux**  
Monsieur André BRÜLL, Président de la Chambre Emploi - Formation de l'IBEFE de Liège
- Mise en contexte**  
8h45 **Définitions, cadrage institutionnel et focus sur deux recherches**  
Monsieur Ghislain PLUNUS, Facilitateur décret  
Madame Anne-Marie DIEU, Directrice de recherches – Coordinatrice a.i. au sein de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ)
- Mise en paroles**  
9h30 **Qu'en est-il ici ...**  
Panel d'intervenants de la région liégeoise  
10h15 **... et ailleurs ?**  
Madame Caroline VAN DER LINDEN, Attachée au sein de l'Agence FSE
- Mise en situation**  
11h00 **Pour aller plus loin...**  
Discussions en sous-groupes pluri-institutionnels autour de deux parcours de jeunes
- Conclusion**  
12h10 **Production des sous-groupes**  
Monsieur Gregor STANGHERLIN, Sociologue – Enseignant à ESAS – HELMo  
**Perspectives**  
Monsieur André BRÜLL, Président de la Chambre Emploi - Formation de l'IBEFE de Liège

Pause  
10h30 – 11h00

Walking diner – Réseautage informel  
13h00 – 14h00



# Liste des participants

Phase 2				Le 19 septembre 2017 Val Benoît – Bâtiment du Génie Civil	
Prévénition / Mobilisation Quelles stratégies liégeoises ?					
NOM	Prénom	Organisme	Fonction	Mail	Groupe
ABRAMS	Julie	AMO - La Débrouille	Assistante sociale	<a href="mailto:ladebrouille@seraing-cpas.be">ladebrouille@seraing-cpas.be</a>	Groupe 2
ANGENOT	Jean-François	FWB	Préfet coordonnateur zone de Liège	<a href="mailto:jean-francois.angenot@cfwb.be">jean-francois.angenot@cfwb.be</a>	Groupe 5
ANTOINE	Cécile	CEFO	Responsable d'équipe	<a href="mailto:cecile.antoine@forem.be">cecile.antoine@forem.be</a>	Groupe 4
BARZEATTO	Nadia	Perspectives asbl	Agent de guidance	<a href="mailto:nadia.barzeatto@performat.be">nadia.barzeatto@performat.be</a>	Groupe 4
BEENKENS	Benoît	Centre IFAPME Liège-Huy-Waremme	Conseiller pédagogique	<a href="mailto:benoit.beenkens@centrefapme.be">benoit.beenkens@centrefapme.be</a>	Groupe 3
BELFLAMME	Stéphanie	CFISPA Le Plope	Directrice	<a href="mailto:s.belflamme@leplope.be">s.belflamme@leplope.be</a>	Groupe 4
BERNARD	Séverine	Accrojump - Province de Liège	Coordinatrice	<a href="mailto:severine.bernard@provincedeliege.be">severine.bernard@provincedeliege.be</a>	Groupe 4
BOYEN	Julie	CPMS Provincial II de Seraing	Assistante sociale	<a href="mailto:julie.boyen@provincedeliege.be">julie.boyen@provincedeliege.be</a>	Groupe 1
BRULL	André	IBEFE Liège, Chambre Emploi Formation	Président	<a href="mailto:abrull@acv-csc.be">abrull@acv-csc.be</a>	/
CANTINAUX	Jean-Marc	SAS - Aux Sources	Directeur	<a href="mailto:sasauxsources@live.be">sasauxsources@live.be</a>	Groupe 4
CARPENTIER	Dominique	Le Forem	Directrice Relations avec les opérateurs	<a href="mailto:dominique.carpentier@forem.be">dominique.carpentier@forem.be</a>	Groupe 4
CHARLIER	Jenny	Agence FSE	Directrice adjointe	<a href="mailto:jenny.charlier@fse.be">jenny.charlier@fse.be</a>	Groupe 3
COCCO	Kevin	Le Monde des Possibles	Coordinateur pédagogique Redém'arts	<a href="mailto:lemondedespossibles@gmail.com">lemondedespossibles@gmail.com</a>	Groupe 5
COMPANY	Magali	Fédération des Maisons de jeunes	Conseillère en projets socio culturels	<a href="mailto:m.company@fmjbf.org">m.company@fmjbf.org</a>	Groupe 3
CORNESSE	Daniel	CSC Liège-Huy-Waremme	Permanent principal interprofessionnel	<a href="mailto:dcornesse@acv-csc.be">dcornesse@acv-csc.be</a>	Groupe 5
COYETTE	Isabelle	Le Forem - Centre Corail	Responsable d'équipe	<a href="mailto:isabelle.coyette@forem.be">isabelle.coyette@forem.be</a>	Groupe 5
CRAHAY	Cynthia	CPAS Seraing	Assistante sociale	<a href="mailto:cynthia.crahay@seraing-cpas.be">cynthia.crahay@seraing-cpas.be</a>	Groupe 2
DAGYARAN	Gabriel	Accrojump - Province de Liège - IPES Seraing	Educateur	<a href="mailto:gabriel.dagyan@province.de.liege.be">gabriel.dagyan@province.de.liege.be</a>	Groupe 5
DAWANCE	Déborah	CPMS Provincial I de Seraing	Assistante sociale	<a href="mailto:deborah.dawance@provincedeliege.be">deborah.dawance@provincedeliege.be</a>	Groupe 3
DE BOECK	Françoise	DGEO	Facilitatrice Décret	<a href="mailto:francoise.deboeck@cfwb.be">francoise.deboeck@cfwb.be</a>	Groupe 2
DE CLERCQ	Bernadette	IEPSCF d'Alleur	Directrice	<a href="mailto:bernadette.declercq@iepscf-alleur.be">bernadette.declercq@iepscf-alleur.be</a>	Groupe 3
DEMARCI	Olivier	Le Forem - Garantie jeunesse	Chef de projet	<a href="mailto:olivier.demarcin@forem.be">olivier.demarcin@forem.be</a>	Groupe 5
DEMAZY	Véronique	CPMS Liège 6	Assistante sociale	<a href="mailto:vedemazy@live.be">vedemazy@live.be</a>	Groupe 2
DERUELLE	Jacqueline	IBEFE - Liège	Chargée de mission	<a href="mailto:jacqueline.deruelle@forem.be">jacqueline.deruelle@forem.be</a>	Groupe 4
DESMERGERS	Marie-Pierre	CISP Gavroche Commission emploi CPAS - Beyne-Heusay	Coordinatrice	<a href="mailto:marie-pierre.desmergers@beyne-heusay.be">marie-pierre.desmergers@beyne-heusay.be</a>	Groupe 1
DIEU	Anne-Marie	OEJAJ	Directrice de recherches - Coordinatrice a.i.	<a href="mailto:anne-marie.dieu@cfwb.be">anne-marie.dieu@cfwb.be</a>	Groupe 3
DIJAN	Christel	CPMS 2, Ville de Liège Conseil zonal des CPMS	Directrice	<a href="mailto:centrepmsdijan@yahoo.fr">centrepmsdijan@yahoo.fr</a>	Groupe 2
DUCHESNE	Nicole	Le Forem - Service clientèle	Responsable	<a href="mailto:nicole.duchesne@forem.be">nicole.duchesne@forem.be</a>	Groupe 1
DUPONT	Rachel	AMO - Droits des jeunes	Juriste	<a href="mailto:ddjliege@yahoo.be">ddjliege@yahoo.be</a>	Groupe 2
EL BAHY IDRISSE	Aïcha	IBEFE - Liège	Coordinatrice	<a href="mailto:aicha.elbahi@forem.be">aicha.elbahi@forem.be</a>	/
EL CHEMALY	Christelle	Ecole Professionnelle d'Ans	Assistante sociale		Groupe 4
FROMENT	Guillaume	Le Forem	Chargé de gestion - Fonds struturels européens	<a href="mailto:guillaume.froment@forem.be">guillaume.froment@forem.be</a>	Groupe 1
GILLES	Sandrine	CPMS 2 - Ville de Liège	Assistante sociale	<a href="mailto:centrepmsgilles@yahoo.fr">centrepmsgilles@yahoo.fr</a>	Groupe 3
GODARD	Christine	SIEP	Conseillère	<a href="mailto:christine.godard@siep.be">christine.godard@siep.be</a>	Groupe 5
GODART	Thibaud	Accrojump - Province de Liège - IPES Herstal	Educateur	<a href="mailto:thibaud.godart@province.de.liege.be">thibaud.godart@province.de.liege.be</a>	Groupe 2
GRANAI	Graziella	Le Forem	Chargée de relations partenariales	<a href="mailto:graziella.granai@forem.be">graziella.granai@forem.be</a>	Groupe 3
HALBART	Véronique	Fédération Wallonie-Bruxelles - Direction Relations Internationales	Chargée de mission	<a href="mailto:veronique.halbart@cfwb.be">veronique.halbart@cfwb.be</a>	Groupe 5
HEINEN	Thomas	Accrojump - Province de Liège - IPES Seraing	Educateur	<a href="mailto:thomas.heinen@provincedeliege.be">thomas.heinen@provincedeliege.be</a>	Groupe 3
HELIN	Dominique	IPJ - Fraipont	Directrice	<a href="mailto:ipji.fraipont@cfwb.be">ipji.fraipont@cfwb.be</a>	Groupe 5
HENRY	Violaine	AMO - CIAJ	Animatrice	<a href="mailto:cjai.amo.eaj@gmail.com">cjai.amo.eaj@gmail.com</a>	Groupe 1
HERMAN	Brigitte	CPAS de Liège	Responsable de service	<a href="mailto:brigitte.herman@cpasdeliege.be">brigitte.herman@cpasdeliege.be</a>	Groupe 3
HERMAN	Pascal	Ville de Liège - Centre J	Assistant social	<a href="mailto:hermanp@liege.be">hermanp@liege.be</a>	Groupe 1
HONGENS	Martine	Ecole Professionnelle d'Ans	Assistante sociale	<a href="mailto:elodiehossay@gmail.com">elodiehossay@gmail.com</a>	Groupe 5
HOSSAY	Elodie	Ecole Professionnelle d'Ans	Assistante sociale		Groupe 3
JANRAY	Stéphanie	Lycée Jean Boets - EP Herstal	Agent Accrojump	<a href="mailto:stephanie.janray@province.de.liege.be">stephanie.janray@province.de.liege.be</a>	Groupe 1
JANSENS	Eric	MIREL	Directeur	<a href="mailto:eric.janssens@mirelasbl.be">eric.janssens@mirelasbl.be</a>	Groupe 3
JONIAU	Françoise	EESPSCF - L'Envol Flémalle	Assistante sociale	<a href="mailto:lenvol.servicesocial@skynet.be">lenvol.servicesocial@skynet.be</a>	Groupe 5
KINNEN	Geneviève	SAJ Liège	Déléguée de prévention générale	<a href="mailto:genevieve.kinnen@cfwb.be">genevieve.kinnen@cfwb.be</a>	Groupe 5
LASSAUX	Christian	CAAJ AMO - CIAJ (Seraing)	Président Directeur	<a href="mailto:caaj.liege@cfwb.be">caaj.liege@cfwb.be</a> <a href="mailto:cjai.chris@skynet.be">cjai.chris@skynet.be</a>	Groupe 4
LASTRA	Nathalie	AMO - Droits des jeunes	Juriste	<a href="mailto:ddjliege@yahoo.fr">ddjliege@yahoo.fr</a>	Groupe 3
LEJEUNE	Lorinda	EESPSCF - L'Envol Flémalle	Référente coordinatrice projet FSE "Transition - insertion	<a href="mailto:lorinda.lejeune@gmail.com">lorinda.lejeune@gmail.com</a>	Groupe 4
LEMAIRE	Hélène	CPMS 3 de la Ville de Liège	Conseillère	<a href="mailto:centrepmslemaire@yahoo.fr">centrepmslemaire@yahoo.fr</a>	Groupe 4
MACOURS	Magali	FGTB	Conseillère politique	<a href="mailto:magali.macours@fgtb.be">magali.macours@fgtb.be</a>	Groupe 2
MAIRESSE	Christophe	Province de Liège - Open Ado	Premier attaché	<a href="mailto:christophe.mairesse@provincedeliege.be">christophe.mairesse@provincedeliege.be</a>	Groupe 5
MANN	Aviva	Centre Psycho médico social - Liège	Assistante sociale	<a href="mailto:centrepmsmann@yahoo.fr">centrepmsmann@yahoo.fr</a>	Groupe 4
MANSET	Philippe	Projet FSE - "Transition - Insertion 2020"	Coordinateur pédagogique	<a href="mailto:ph.manset@hotmail.com">ph.manset@hotmail.com</a>	Groupe 2
MAQUET	Emilie	CODEF	Assistante de projet - Conseillère	<a href="mailto:support@codef.be">support@codef.be</a>	Groupe 4
MARAITE	Marianne	IBEFE - Huy-Waremme	Chargée de mission	<a href="mailto:marianne.maraite@forem.be">marianne.maraite@forem.be</a>	Groupe 5
MARCHAND	Sophie	IBEFE - Liège	Chargée de mission	<a href="mailto:sophie.marchand@forem.be">sophie.marchand@forem.be</a>	Groupe 1
MARECHAL	Vinciane	La Bourrache	Accompagnatrice psychosociale	<a href="mailto:vinciane.marechal@labourrache.org">vinciane.marechal@labourrache.org</a>	Groupe 3
MARNETTE	Joelle	CPMS provincial I de Seraing	Directrice	<a href="mailto:joelle.marnette@provincedeliege.be">joelle.marnette@provincedeliege.be</a>	Groupe 2
MARTIN	Lore	AMO - CIAJ	Assistante sociale	<a href="mailto:cjai.amo.eaj@gmail.com">cjai.amo.eaj@gmail.com</a>	Groupe 3
MARTINEZ	Jean-Pierre	EESPSCF - Le Chêneux	Psychologue	<a href="mailto:projetmovauctions@gmail.com">projetmovauctions@gmail.com</a>	Groupe 1
MASSAER	Cindy	IBEFE - Huy-Waremme	Chargée de mission	<a href="mailto:cindy.massaer@forem.be">cindy.massaer@forem.be</a>	Groupe 3
MICHAT	Géraldine	Lire et Ecrire Liège-Huy-Waremme	Adjointe à la Direction	<a href="mailto:geraldine.michat@lire-et-ecrire.be">geraldine.michat@lire-et-ecrire.be</a>	Groupe 1
MIGNANO	Nathalie	IBEFE - Liège	Chargée de mission	<a href="mailto:nathalie.mignano@forem.be">nathalie.mignano@forem.be</a>	Groupe 5
PARTHONS	Christophe	AMO - Reliance	Directeur	<a href="mailto:info@amoreliance.be">info@amoreliance.be</a>	Groupe 5
PENNING	Valérie	IBEFE - Liège	Chargée de mission	<a href="mailto:valerie.penning@forem.be">valerie.penning@forem.be</a>	Groupe 2
PETIT	Hélène	Centre PMS 2 - Ville de Liège	Conseillère psycho-pédagogique	<a href="mailto:centrepmspetit@yahoo.fr">centrepmspetit@yahoo.fr</a>	Groupe 4
PLUNUS	Ghislain	Administration générale de l'aide à la jeunesse	Facilitateur Décret	<a href="mailto:ghislain.plunus@cfwb.be">ghislain.plunus@cfwb.be</a>	Groupe 4
PONSARD	Frédéric	Le Forem - Service Gestion Distincte - IBEFE	Chef de Projet	<a href="mailto:frederic.ponsard@forem.be">frederic.ponsard@forem.be</a>	Groupe 4
REATO	Fabrice	Centre PMS ville de Liège	Auxiliaire social	<a href="mailto:fabrice.reato@gmail.com">fabrice.reato@gmail.com</a>	Groupe 5
REMY	Nathalie	F41 asbl	Administratrice déléguée	<a href="mailto:nathalie.remy@f41.be">nathalie.remy@f41.be</a>	Groupe 2
REUCHERT	Nancy	CSC	Permanente Jeunes CSC	<a href="mailto:nancy.reuchert@acv-csc.be">nancy.reuchert@acv-csc.be</a>	Groupe 3

SCHARTZ	Damien	Maison de l'emploi d'Ans Le forem - Bureau de Seraing	Coordinateur	<a href="mailto:Damien.schartz@forem.be">Damien.schartz@forem.be</a>	Groupe 2
SCHEPPORS	Marion	CPMS 2 - Ville de Liège - CEFA Ville de Liège	Infirmière sociale	<a href="mailto:centrepmscheppers@yahoo.fr">centrepmscheppers@yahoo.fr</a>	Groupe 3
SCHREUER	Bernadette	Fédération Wallonie-Bruxelles - Direction Relations Internationales	Chargée de Mission	<a href="mailto:bernadette.schreuer@cfwb.be">bernadette.schreuer@cfwb.be</a>	Groupe 1
STANGHERLIN	Gregor	PCS - Liège	Chef de projets	<a href="mailto:gregor.stangherlin@liege.be">gregor.stangherlin@liege.be</a>	/
TAMBOUR	Sophie	ISOSL - Projet Ecotone	Psychologue	<a href="mailto:s.tambour@isosl.be">s.tambour@isosl.be</a>	Groupe 4
TAOURIRTE	Ahmed	CPAS de Seraing	Coordinateur	<a href="mailto:ahmed.taourirte@seraing-cpas.be">ahmed.taourirte@seraing-cpas.be</a>	Groupe 1
TAPAI	Arpad	LE FOREM	Chargé de Relations partenariales	<a href="mailto:arpad.tapai@forem.be">arpad.tapai@forem.be</a>	Groupe 5
TENAERTS	Marie-Noëlle	Fédération Wallonie-Bruxelles	Accompagnatrice projets FSE	<a href="mailto:Marie-Noelle.TENAERTS@cfwb.be">Marie-Noelle.TENAERTS@cfwb.be</a>	Groupe 1
TERWAGNE	Pierre	Centre PMS 2 - Ville de Liège	Auxiliaire psycho-pédagogique	<a href="mailto:centrepmssterwagne@yahoo.fr">centrepmssterwagne@yahoo.fr</a>	Groupe 1
THEWISSEN	Catherine	CPAS de la Ville de Liège - Antenne jeunes	Psychologue	<a href="mailto:catherine.thewissen@cpasliege.be">catherine.thewissen@cpasliege.be</a>	Groupe 2
THONON	Jacqueline	IBEFE - Liège	Secrétaire	<a href="mailto:jacqueline.thonon@forem.be">jacqueline.thonon@forem.be</a>	/
TROUSSELARD	Adélaïde	IBEFE - Hainaut-Sud	Chargée de mission	<a href="mailto:adelaide.trousselard@forem.be">adelaide.trousselard@forem.be</a>	Groupe 1
VAN CEULEBROECK	Marine	CPAS Chaudfontaine - Insertion- Prévention Jeunesse	Assistante sociale	<a href="mailto:cpas-ts9@chaudfontaine.be">cpas-ts9@chaudfontaine.be</a>	Groupe 1
VAN DER LINDEN	Caroline	Agence FSE	Attachée	<a href="mailto:caroline.vanderlinden@fse.be">caroline.vanderlinden@fse.be</a>	Groupe 1
VANDENBOUHEDE	Laurence	Fédération Wallonie - Bruxelles	Médiatrice scolaire	<a href="mailto:laurence.vandenbouhede@cfwb.be">laurence.vandenbouhede@cfwb.be</a>	Groupe 2
VAN HARTEN	Axelle	CRIPÉL	Coordinatrice ISP	<a href="mailto:axelle.vanharten@cripel.be">axelle.vanharten@cripel.be</a>	Groupe 4
VERBIEST	Renaud	Ecole Polytechnique de Seraing	Sous-Directeur	<a href="mailto:renaud.verbiest@provincedeliege.be">renaud.verbiest@provincedeliege.be</a>	Groupe 4
VISOCCHI	Sandra	Maisons de l'emploi de Beyne-Heusay, Fléron, Soumagne	Coordinatrice	<a href="mailto:sandra.visocchi@forem.be">sandra.visocchi@forem.be</a> <a href="mailto:maisondelemploi.fleron@forem.be">maisondelemploi.fleron@forem.be</a> <a href="mailto:maisondelemploi.beyneheusay@forem.be">maisondelemploi.beyneheusay@forem.be</a> <a href="mailto:maisondelemploi.soumagne@forem.be">maisondelemploi.soumagne@forem.be</a>	Groupe 2
VANCKEN	Michel	IBEFE - Liège	Président IBEFE Liège	<a href="mailto:michelvancken@gmail.com">michelvancken@gmail.com</a>	/
VUZA	Samba	AMO - La Débrouille	Assistant social	<a href="mailto:ladebrouille@seraing-cpas.be">ladebrouille@seraing-cpas.be</a>	Groupe 1
WIBRIN	Françoise	IBEFE - Huy-Waremme	Présidente	<a href="mailto:fr.wibrin@gmail.com">fr.wibrin@gmail.com</a>	Groupe 5
WIDART	Angélique	SOS Dépannage	Coordinatrice	<a href="mailto:awidart@sosdepannage.be">awidart@sosdepannage.be</a>	Groupe 2
WILKIN	Jacques	IFAPME Liège-Huy-Waremme	Directeur	<a href="mailto:jacques.wilkin@centrefapme.be">jacques.wilkin@centrefapme.be</a>	Groupe 2
<b>EXCUSES</b>					
DIEU	Amélie	IBEFE - Liège	Chef de projets - Ch. Ens.	<a href="mailto:amelie.dieu@cfwb.be">amelie.dieu@cfwb.be</a>	
FRAIKIN	Serge	Forem - Portefeuille de projets	Chef de projet	<a href="mailto:serge.fraikin@forem.be">serge.fraikin@forem.be</a>	
GARCIA	Jeanine	IBEFE - Liège	Secrétaire	<a href="mailto:jeannine.garcia@forem.be">jeannine.garcia@forem.be</a>	
GODBILLE	Christelle	CEFA - Ecole polytechnique d'Herstal IBEFE - Liège	Coordinatrice Membre Ch. Enseignement	<a href="mailto:Christelle.Godbille@provincedeliege.be">Christelle.Godbille@provincedeliege.be</a>	
LEFEBVRE	Corinne	AMO - Droits des jeunes	Directrice	<a href="mailto:ddjliege@yahoo.fr">ddjliege@yahoo.fr</a>	
MORDANT	Jean	IBEFE - Liège	Président Ch. Enseignement	<a href="mailto:jf-mordant@voo.be">jf-mordant@voo.be</a>	
NUDA	Delphine	CPAS - Ville de Liège	Membre CCSR	<a href="mailto:delphine.nuda@cpasdeliege.be">delphine.nuda@cpasdeliege.be</a>	
SARETTO	Valérie	IBEFE - Liège	Suppléante Instance Effectif CSEF Membre Ch. Enseignement	<a href="mailto:valerie.saretto@ucm.be">valerie.saretto@ucm.be</a>	
SCENNA	Emilie	CLPS	Chargée du Point d'Appui Assuétudes	<a href="mailto:emilie.scenna@clps.be">emilie.scenna@clps.be</a>	
STOCKIS	Isabelle	CPMS - 2	Conseillère pédagogique	<a href="mailto:cpms2@ecl.be">cpms2@ecl.be</a> <a href="mailto:centrepmsstockis@yahoo.fr">centrepmsstockis@yahoo.fr</a>	
STOCKIS	Isabelle	CPMS - 3	Conseillère pédagogique	<a href="mailto:cpms3@ecl.be">cpms3@ecl.be</a> <a href="mailto:centrepmsstockis@yahoo.fr">centrepmsstockis@yahoo.fr</a>	

## Synthèse du décret intersectoriel

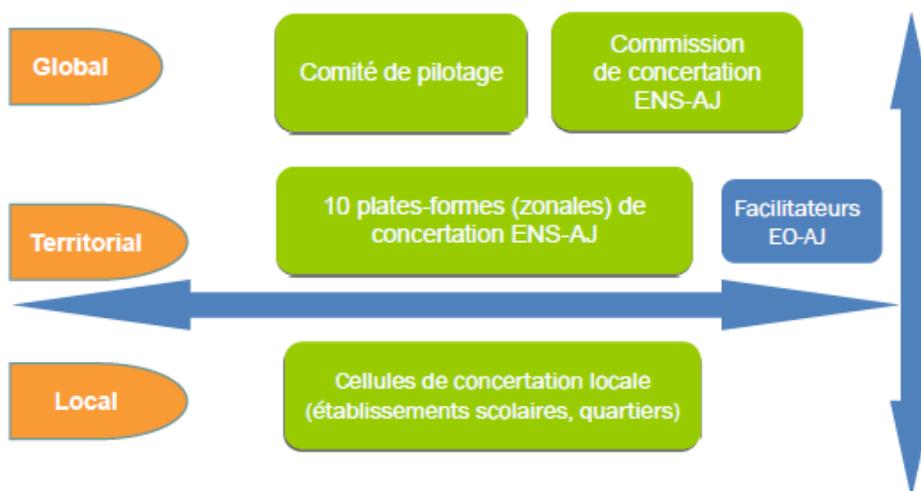
### « Le décret intersectoriel »

Ce Décret ([http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/39910\\_000.pdf](http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/39910_000.pdf)) s'inscrit dans un contexte de collaboration entre le secteur de l'Enseignement et celui de l'Aide à la Jeunesse. Les deux grands principes sont une articulation des dispositifs d'aide et d'accompagnement de la FWB, et un développement de politiques conjointes (Aide à la jeunesse/Enseignement) visant un bien-être des jeunes dans et hors école.

L'objectif principal est de mettre en place des actions conjointes autour de 4 axes thématiques : le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention et la réduction des violences, et enfin l'accompagnement des démarches d'orientation

#### **Comment ?**

Le décret prévoit la mise en place d'un dispositif de concertation entre les deux secteurs sur trois niveaux : le global, l'intermédiaire et le local.



#### **Les organes de concertation**

##### **- Au niveau local**

Après concertation avec le PMS, le chef d'établissement peut, d'initiative ou à la demande d'un des acteurs de l'Aide à la Jeunesse ou de la plate-forme de concertation, mettre en place une « *cellule de concertation locale* ».

Cette cellule, composée de membres de l'équipe éducative, du CPMS et d'acteurs de l'AJ, est appelée à intervenir à trois niveaux : la sensibilisation autour des quatre thématiques, la prévention suite à des situations identifiées comme problématiques et l'intervention de crise suite à un fait précis.

Facilitateurs Décret intersectoriel  
Françoise DE BOECK @ [francoise.deboeck@cfwb.be](mailto:francoise.deboeck@cfwb.be)  
Ghislain PLUNUS @ [ghislain.plunus@cfwb.be](mailto:ghislain.plunus@cfwb.be)

La mise en place de cette concertation entre acteurs internes et externes à l'école permet d'une part d'établir un plan d'action local collectif dans le cadre du projet d'établissement, de garantir un accompagnement individuel des élèves en difficulté ou en danger et de les orienter vers un service approprié si nécessaire, de prévoir des dispositions pour les élèves de retour du SAS. D'autre part, cette collaboration va permettre de rassembler les services et organisations dans le quartier proche de l'école et peut-être même de mutualiser plusieurs établissements scolaires, afin d'enrichir les débats et de partager les bonnes pratiques.

#### - **Au niveau intermédiaire**

La FWB a été découpée en 10 zones (correspondant aux bassins de vie EFE). « *Une plate-forme de concertation* » est mise en place dans chaque zone, et se compose de représentants des conseils de zones de l'enseignement, des CPMS, PSE, médiateurs scolaires et des membres délégués par le CAAJ. Outre la mise en réseau des acteurs des deux secteurs, la plate-forme va pouvoir développer des projets, des travaux, des protocoles collaboratifs et servir de lien entre le niveau local et global.

#### - **Au niveau global**

Le niveau global se compose de deux instances :

La « *Commission de Concertation* », qui se compose des Présidents et Vice-présidents des 10 plates-formes, ainsi que des représentants des deux Directions Générales. Elle a une vue transversale sur tout le territoire de la FWB.

Elle a pour missions principales de rassembler les outils, les dispositifs élaborés par les CCL et les plates-formes, de préparer la mise en ligne d'un site WEB, d'élaborer des propositions (descendant ↓) et des recommandations (ascendant ↑) et d'orienter le travail des facilitateurs.

Le « *comité de pilotage* », quant à lui, est l'instance « méta » de ce dispositif, il regroupe les représentants des plus hautes instances des deux secteurs.

Ses missions principales sont de donner les grandes orientations au dispositif et de transmettre au gouvernement les recommandations, suite aux travaux de la commission de concertation.

**Pour soutenir la mise en œuvre et la pérennisation de ce dispositif**, une équipe de « *facilitateurs* », composée de travailleurs de terrain issus des deux secteurs, assure la communication entre les niveaux et les acteurs. Ils sont répartis par binôme sur les dix zones. Plus particulièrement, les facilitateurs viennent en appui aux instances supra, soutiennent et alimentent les travaux des plates-formes et veillent à l'articulation autour des 4 axes et des trois niveaux d'actions. Ils seront enfin responsables de l'analyse et de la synthèse des informations, outils, propositions recueillis au niveau local et intermédiaire, et ce, en lien avec l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse et avec l'Observatoire de la violence et du décrochage scolaire.

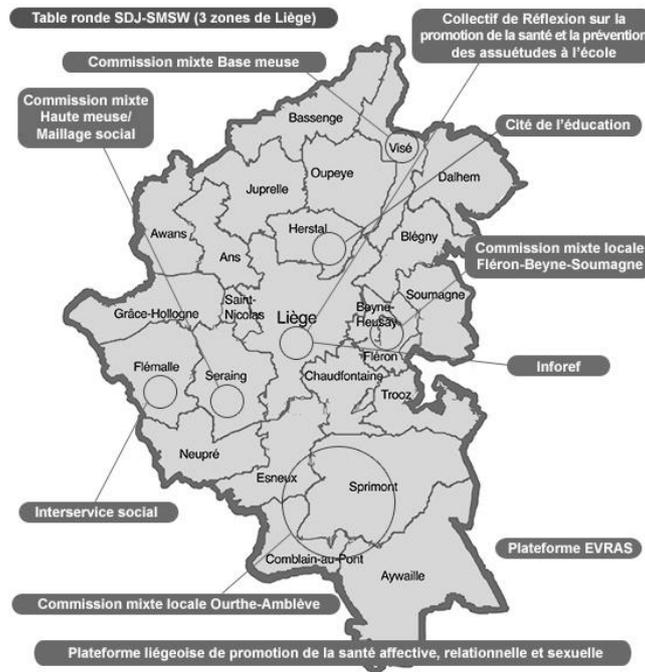
#### **Désormais un site internet**

<http://www.accrochaje.cfwb.be/>

Facilitateurs Décret intersectoriel  
Françoise DE BOECK @ [francoise.deboeck@cfwb.be](mailto:francoise.deboeck@cfwb.be)  
Ghislain PLUNUS @ [ghislain.plunus@cfwb.be](mailto:ghislain.plunus@cfwb.be)

## Carte du découpage territorial

Le découpage territorial du dispositif de concertation régit par le décret intersectoriel correspond à celui des bassins EFE. A titre illustratif, voici le découpage territorial pour l'arrondissement de Liège (image de gauche) et le découpage du bassin de vie de Liège (image de droite).



## Etude de cas

### Phase 2

# << NEETs >>

## Prévention / Mobilisation Quelles stratégies liégeoises ?

Le 19 septembre 2017  
Val Benoît (bâtiment Génie Civil) – LIEGE

### MISE EN SITUATION



Il s'agit de deux cas fictifs d'analyse.

Les informations sont principalement issues de l'émission *Question à la Une*.

Il a été choisi délibérément de ne pas sexuer et nommer ces deux situations afin de rester neutre. Par ailleurs, le fait de prendre deux situations « extrêmes » (pas de diplôme et situation précaire VS diplôme et situation +/- aisée) permet indirectement de balayer les situations intermédiaires. C'est pourquoi, nous nous baladerons de A ... à Z ! ;-)

Timing : 70min.

Prévoir 10min. à la fin pour dégager avec l'ensemble du groupe 3 à 5 points importants qui ont été exprimés lors des échanges.

#### Objectifs :

- Recueillir l'expertise de l'ensemble des participants autour de deux parcours.
- Créer des relations de travail : « *comment fonctionner ensemble de manière innovante ?* ».
- Aller au-delà des constats : « *que proposez-vous ?* » (= recommandations).







## Enquête de satisfaction



**De la phase 2 à la phase 3...**

**Votre avis nous intéresse !**



19 septembre 2017

**Phase 2 : Quel est votre avis sur la rencontre de ce jour ?**

Cette matinée vous a-t-elle apporté des informations nouvelles ?

Avez-vous entendu parler de services que vous ignoriez ?

Quel est le point ou la problématique qui vous a le plus interpellé ?

Que vous a-t-il manqué durant cette rencontre ?

Les informations ou contacts de ce jour sont-ils susceptibles de modifier vos pratiques ?

→ → → →

### Phase 3 : Comment mobiliser et consulter le public-cible ?

*Après la consultation des porteurs de projets (janvier 2017) et des professionnels en lien avec le public-cible (ce jour), le défi pour notre prochaine rencontre est de consulter des jeunes, pour les associer à la réflexion de ce qui les concerne directement.*

**Avez-vous des suggestions concernant :**

Un type de démarche à privilégier ? (auprès de votre public ou d'une façon générale)

Des sujets incontournables à aborder ?

Des écueils à éviter ?

**Pourrons-nous vous contacter pour vous associer, d'une façon ou d'une autre, à la préparation et la mise en œuvre de la phase 3 ?**

**OUI / NON**

Si oui notez ci-dessous votre nom et celui de votre institution

*Merci de laisser ce document à la sortie de la salle, ou de nous le renvoyer au plus tard pour le 29 septembre : [jacqueline.thonon@forem.be](mailto:jacqueline.thonon@forem.be)*

## Documentation



### Documentation

#### Etudes – Enquêtes

Laviolette, C. (2016). *Jeunes précaires dans l'impasse ? Résignation et débrouille en situation de pauvreté – Rapport de recherche auprès de jeunes dans différentes communes wallonnes*. Namur : Rapport de recherche de l'IWEPS.

<https://www.iweps.be/publication/jeunes-precaires-limpasse-resignation-debrouille-situation-de-pauvrete/>

Le Forem, 2015. *Garantie pour la jeunesse, publics potentiels, parcours et insertion*.

[https://www.leforem.be/Mungo8lobs/658/951/201510\\_garantie\\_jeunesse\\_2015\\_Final.pdf](https://www.leforem.be/Mungo8lobs/658/951/201510_garantie_jeunesse_2015_Final.pdf)

Le Forem (2016). *Insertion au travail des demandeurs d'emploi wallons sortis de l'enseignement en 2015*.

[https://www.leforem.be/Mungo8lobs/288/680/20150831\\_InsertionJeunesDESORTISEnseignement2015\\_VF.pdf](https://www.leforem.be/Mungo8lobs/288/680/20150831_InsertionJeunesDESORTISEnseignement2015_VF.pdf)

Le Forem (2017). *Les jeunes wallons et le marché de l'emploi*.

[https://www.leforem.be/Mungo8lobs/566/282/20170727\\_Analyses\\_Les\\_jeunes\\_Wallons\\_et\\_le\\_marche\\_de\\_l%27emploi.pdf](https://www.leforem.be/Mungo8lobs/566/282/20170727_Analyses_Les_jeunes_Wallons_et_le_marche_de_l%27emploi.pdf)

#### Recherches commanditées par l'Observatoire de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Jeunesse

Chavaud, C., Vial, B. & Warin, Ph. (2016). *Non-recours à l'offre d'enseignement et de formation des jeunes de 15-24 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles*. Saint-Martin-d'Hères : Observatoire des non-recours des droits et services, Université Grenoble Alpes.

[http://www.oejai.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&e=0&hash=c843e0f78856974367b010c450aa296dd40ad5ff&file=fileadmin/sites/oejai/upload/oejai\\_super\\_editor/oejai\\_editor/pdf/Noref/RAPPORT\\_FINAL\\_-\\_NOREF\\_-\\_19\\_avril\\_2016.pdf](http://www.oejai.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&e=0&hash=c843e0f78856974367b010c450aa296dd40ad5ff&file=fileadmin/sites/oejai/upload/oejai_super_editor/oejai_editor/pdf/Noref/RAPPORT_FINAL_-_NOREF_-_19_avril_2016.pdf)

Plunus, G. (2008). *Comment mobiliser les ressources des acteurs afin de favoriser une prise en charge plus rapide et plus adéquate des mineurs en situation d'absentéisme ou de décrochage scolaire ? vers un référentiel commun*. Liège : Unité de didactique générale et d'intervention éducative, Université de Liège.

<http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/4358>

Réalisation Téléformation et Animation (2013). *Qu'ont à nous apprendre les NEETs ?*

<http://www.oejai.cfwb.be/index.php?id=11412>

Verhoeven, M., Zune, M., Cattonar, B., Drealants, H. & Siroux, J.-L. (2012). *Enquête rétrospective sur des parcours de jeunes ayant connu une « inflexion positive »*. Louvain : Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Education et la Formation, Centre de recherche.

[http://www.oejai.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&e=0&hash=04f7142841ffd4eb4f1fc4bd83989c688490b2a3&file=fileadmin/sites/oejai/upload/oejai\\_super\\_editor/oejai\\_editor/pdf/GIRSEF\\_Parcours\\_jeunes\\_Rapport\\_final\\_Volume\\_1\\_decembre2012.pdf](http://www.oejai.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&e=0&hash=04f7142841ffd4eb4f1fc4bd83989c688490b2a3&file=fileadmin/sites/oejai/upload/oejai_super_editor/oejai_editor/pdf/GIRSEF_Parcours_jeunes_Rapport_final_Volume_1_decembre2012.pdf)



#### Article de revue

Van Asbrouck, B. (2014). Sherwood. *Quand les citoyens quittent la cité*. Liège : Journal du Droit des Jeunes, n° 341.

<http://www.ieunesseetdroit.be/idi/archives.php>

#### Guide

Potvin, P., Fortin, L., Marcotte, D., Royer, E. & Deslandes, R. (2004). *Guide de prévention du décrochage scolaire*. Québec : Centre de transfert pour la réussite éducative.

[https://www.researchgate.net/publication/237636202\\_GUIDE\\_DE\\_PREVENTION\\_DU\\_DECROCHAGE\\_SCOLAIRE](https://www.researchgate.net/publication/237636202_GUIDE_DE_PREVENTION_DU_DECROCHAGE_SCOLAIRE)

#### Reportage

Questions à la Une (2017). *Jeunes sans emploi, jeunes sans avenir ?*

[https://www.rtbf.be/avio/detail\\_questions-a-la-une?id=2082611](https://www.rtbf.be/avio/detail_questions-a-la-une?id=2082611)







Instance Bassin EFE de Liège

Quai Banning, 4 à 4000 Liège  
04/229.11.91.

<http://www.bassinefe-liege.be/>